

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 39 / 2025

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le
ID : 005-210500773-20250415-202539-DE

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mille vingt-cinq
le 14 avril à 15 heures
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 8 avril 2025

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie.

Absents : CHALLOT Serge (pouvoir à ALLAIX Romain), GICQUEL Mathieu, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine.

Secrétaire de séance : FOUQUE Christian.

OBJET : Demande de subvention voyage scolaire – automne 2025.

Madame le Maire indique que dans le cadre de projets collectifs, les écoles du Queyras envisagent un voyage scolaire dans le Champsaur pour la rentrée 2025. Elles sollicitent les Mairies dans le financement de ce projet afin de poursuivre le travail commun aux écoles du territoire, l'idée étant de proposer aux élèves un voyage dès le début de l'année afin d'enrichir les temps collectifs qui suivront ce voyage.

Les 113 élèves des 6 écoles passeront 3 nuits et 4 jours au Centre du « Brudou » à St Jean St Nicolas, du lundi 29 septembre au jeudi 2 octobre 2025 (3 nuitées).

Le projet revêt un caractère pluridisciplinaire permettant d'acquérir des compétences transversales en termes de savoirs, savoir-être et savoir-faire.

Afin de s'adapter à l'ensemble des élèves et aux rythmes liés aux différents âges, le voyage s'articule autour d'un double programme :

cycle 1 et cycle 2 (maternelles/CP/CE1) : Arts du cirque et milieu montagnard

cycles 2 et 3 (CE2/CM) : cycle Escalade et jeux collectifs ainsi que Aménagement du milieu montagnard (comparaison des territoires).

A cela, un volet « éducation à l'environnement » sera ajouté tout au long du séjour.

Budget prévisionnel :

Coût total hébergement + transport = 26 168 + 1 932 = **28 100 euros, pour l'ensemble des écoles du Queyras.**

Si on se base sur la prévision des effectifs connus à ce jour, le RPI Molines / Saint Véran comptera 21 élèves participant à ce voyage.

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	
Coût pour le RPI Molines-St Véran (hors transport)	Mairies/coopératives scolaires : 2451,24 €	Subventions NEFE : 4500 € TER : 2500 € transports : -1932 € restent 5068 €
26168 x 21/113 = 4863,08 €	Conseil Départemental : 10€ x 21 = 210 €	subventions TER/NEFE pour le RPI :
	Familles : 60€ x 21 = 1260 €	5068/113 x 21 = 941,84 €

Les enseignantes demandent une subvention aux Mairies d'un montant de 2000-2500 € (**soit 1000 € à 1250 € par commune**, incertitude quant à la subvention NEFE).

La commune décide d'octroyer la somme de 1250 € pour l'organisation du voyage scolaire.

Après concertation, le conseil municipal approuve le montant de la subvention octroyé pour le voyage scolaire.

Vote : Pour à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

